



PROCES VERBAL 2025-04-01

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 MARS 2025

Présents : CLEMENT S., CUADRADO B., LAFARGE M., LAURENT J., LEVEQUE F., NAUDON J.C., TRAPATEAU B., VALLADON J.C.

Absents excusés : LEROUX P., TRAPATEAU N., TRIJEAUD J.F.

Pouvoirs : Nathalie TRAPATEAU donne pouvoir à Jean-Christophe NAUDON
Jean-François TRIJEAUD donne pouvoir à Benito CUADRADO
Patricia LEROUX donne pouvoir à Jérôme LAURENT

Secrétaire de séance : J.C. VALLADON

Début de séance : 20h05

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte financier unique (C.F.U.) 2024
- Affectation du résultat 2024
- Vote des taux d'imposition 2025

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

Le compte financier unique (C.F.U.) est sous la responsabilité du Maire.

Présentation succincte des comptes de 2024

	Recettes	Dépenses
BUDGET FONCTIONNEMENT VOTE 2024	488 880,75 €	488 880,75 €
Réalisé	340 376,85 €	261 235,41 €
<i>Résultat excédentaire 2024</i>		<i>79 141,44 €</i>
BUDGET INVESTISSEMENT VOTE 2024	439 976,40 €	439 976,40 €
Dépenses investissements réalisés 2024	211 026,85 €	
Recettes investissements 2024	118 247,19 €	
<i>Résultat exercice 2024</i>		<i>- 92 779,66 €</i>

Monsieur le Maire sort de la salle. Les membres du conseil procèdent au vote - **7 voix pour.**



AFFECTATION DU RESULTAT 2024

✓ Couverture du besoin de financement de SI (T au 1068, budget 2025)	108 794,85 €
✓ Affectation complémentaire au 1068	Néant
✓ Report au 001- budget 2025	- 29 024,94 €
✓ Report au 002 - budget 2025	156 019,54€

Vote : unanimité.

VOTE DU TAUX D'IMPOSITION 2025

Les taux restent inchangés, soit :

✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties :	40,53 %
✓ Taxe foncière sur les propriétés non-bâties :	87,11 %
✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	14,33 %
✓ Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	20,70%

Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Nuisances animales :

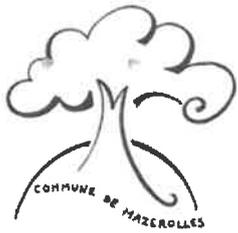
Echange sur les dossiers en cours des chiens divagants sur la commune.

Point fonctionnement secrétariat de la mairie :

- Madame PIGERIAS est en prolongation arrêt maladie depuis le 4 mars 2025. Une AMO à titre conservatoire a été prise par arrêté du Maire.
- Lydia FORTIN a repris son poste mais cherche une formation.
- Nathalie ZOGATA est en contrat CDD jusqu'au 30/04/2025.

Points agents communaux :

Lisiane BRENET peut à partir de septembre 2025 ouvrir ses droits à la retraite. En contrat avec la Mairie de Mazerolles et le SIVOS de Montemboeuf, elle souhaite un départ progressif. Dans un premier temps elle arrêterait son engagement (5 heures hebdomadaires) avec la Mairie de Mazerolles.



Eglise :

Etude en cours pour la réfection du plafond. Des devis sont demandés.

Inauguration de l'Arbre, le 8 avril 2025 :

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur BARDOT, initiateur du projet, sera invité.

Budget communal 2025 :

Il doit être voté lors du prochain conseil municipal du 8 avril 2025.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50.

Le secrétaire de séance
J.C. VALLADON

Valladon

Le 1er adjoint
Benito CUADRADO